



Conservatoire des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon

Rapport d'activités

2009

SOMMAIRE

Vie associative	2
Gestion d'espaces naturels et espèces	3
Echos des sites en gestion	4
Actions de conservation d'espèces remarquables	5
Amélioration des connaissances et évaluation des actions de conservation	8
Natura 2000	10
Agri-environnement	12
Accompagnement des acteurs institutionnels	14
Animation de réseaux	15
Rapport d'activités du CDSL	17
Animation, communication et valorisation des actions ...	18
Budget, formation, accueil de stagiaires	19

PRÉAMBULE

Sans conteste, l'année 2009 est marquée par la consolidation de nos compétences et de nos partenariats sur le littoral autour de deux événements :

- la signature de la convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire, le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, la Commune de Villeneuve-les-Maguelone nous positionnant comme gestionnaire principal du site des Salines.
- le lancement du programme européen LIFE+ LAG'Nature pour la création d'un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen, pour 5 ans, mobilisant 5 syndicats mixtes de gestion de sites lagunaires (Camargue gardoise, étang de l'Or, étangs palavasiens, Basse Plaine de l'Aude et étangs de Salses).

C'est aussi une année charnière avec la finalisation du programme d'actualisation des ZNIEFF d'ici 2010 et l'initiation de projets qui ouvrent des perspectives importantes en termes de partenariats, de mobilisation de savoirs et de compétences diverses et d'échelle d'action. Il s'agit du programme LIFE sur les lagunes, mais aussi du projet Rhoméo pour un futur observatoire des zones humides à l'échelle du Bassin hydrographique Rhône Méditerranée et du projet d'Atlas des Papillons et Libellules que nous conduisons avec l'OPIE et les Ecologistes de l'Euzière.

De nouveaux partenariats ont été tissés au cours de l'année, en rencontrant avec le CEN Midi Pyrénées, nos homologues espagnols de la « Xarxa de Custodia del Territori ». Nous avons décidé de créer ensemble un réseau informel de coopération pour l'intendance du territoire dans l'espace de l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée. L'idée à terme est de monter un projet de conservation interrégional, apportant cohérence au niveau biogéographique et cohésion des idées que nous défendons.

2009 c'est aussi l'année de la reconnaissance spécifique de l'action des Conservatoires d'espaces naturels dans la loi Grenelle I adoptée en juillet 2009. La possibilité d'un agrément conjoint Etat-Région a été confirmée en mai 2010 à l'occasion du vote de la loi Grenelle II. Il nous faut saluer et remercier l'intervention des parlementaires régionaux qui ont soutenu cette démarche. Cet événement consacre de longues années de quête de reconnaissance de notre réseau et devrait renforcer sa cohésion et la lisibilité de ses actions et de ses résultats.

En 2009 nous avons pris la décision d'organiser, fin 2010, à Montpellier, avec notre Fédération et en cette année internationale de la biodiversité, le **XVIème Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels** sur le thème de « *prendre soin de la nature ordinaire* » dans le sens de « s'intéresser à », « prendre au sérieux ». L'action conservatoire y sera ainsi mise en valeur autour des nouvelles formes de gouvernance, des bonnes pratiques de gestion, des nouvelles compétences et de l'importance des connaissances naturalistes pour orienter la gestion et son évaluation.

Le bilan de cette année, comme les précédentes, montre bien que nous n'agissons pas seul mais en réseau de partenaires adhérents à des objectifs partagés et sans lesquels nos actions ne pourraient aboutir. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

■ Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 26 juin 2009)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Nicolas MANCEAU, Arnaud MARTIN, François ROMANE, Nicolas VALETTE
Membres associatifs	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Christine ROQUES), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), LPO Aude (Thierry RUTKOWSKI), LRNE (Claude LOUIS), OPIE L-R (Guy FAUVEL), SPN Gard (Jean Francis GOSSELIN)
Membres de droit	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CDSL (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Michèle WEIL), Département de l'Hérault (Jean-Luc FALIP, Monique PETARD), Département des Pyrénées-Orientales (Hermeline MALHERBE-LAURENT, Jean-Louis ALVAREZ)

Composition du bureau

Président : Jacques LEPART
 Vice-Président : Gilles BOUSQUET
 Secrétaire Général : Daniel CREPIN
 Secrétaire Adjoint : L-D AUCLAIR
 Trésorier : Arnaud MARTIN
 Trésorier Adjoint : Nicolas MANCEAU

Rappelons que, selon les nouveaux statuts, les collectivités territoriales qui le souhaitent peuvent adhérer au CEN L-R.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois (16 / 05, 26 / 09 et 07 / 11) au cours de l'année 2009. Les principales délibérations ont concerné :

- le renouvellement du bureau, les comptes annuels et la préparation de l'assemblée générale 2009
- le budget prévisionnel et les programmes 2010
- le zoom sur des actions du CEN L-R : le congrès des CEN 2010 à Montpellier, le programme ZNIEFF

L'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2009 se tiendra le 26 juin 2010.

■ Session 2009 du Conseil scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni le 09 juillet 2009 et a donné son avis sur deux points :

- les propositions sur la stratégie d'actions sur les espèces invasives de la faune en Languedoc-Roussillon,
- les protocoles de collecte de données dans le cadre du programme LIFE LAG'Nature,

Les deux autres points discutés concernent :

- Comment les CEN abordent-ils les changements globaux,
- les plans nationaux d'action des espèces protégées dont le Desman des Pyrénées et la Cistude d'Europe.

A noter sur vos agendas :

XVI^{ème} Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels du 4 au 7 novembre 2010 au Corum de Montpellier

Ce moment fort de la vie des 30 Conservatoires d'Espaces Naturels régionaux et départementaux est organisé tous les deux ans.

Cet évènement, co-organisé cette année par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et le CEN L-R aura pour thème : «Prendre soin de la nature ordinaire»

Pour en savoir plus
www.enf-conservatoires.org et www.cenlr.org

Organigramme du Conservatoire

Président					
Jacques LEPART					
Direction					
Claudie HOUSSARD, Directrice					
Assistante de direction : Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) Secréariat vie associative : Marine Couronne (04 67 02 21 28)					
Missions thématiques transversales et territoriales					
Scientifique		Gestion de sites		Système d'information	
Responsables de projets Mario KLESCZEWSKI Jérémie BARRET (04 67 02 21 29) Xavier RUFRAÏ (04 67 27 82 24)		Chargé de gestion écologique Lionel PIRSOU Sébastien GIRARDIN Tatiana BALLYUK (04 67 02 21 29)		RNR Gorges du Gardon Stéphanie GARNERO Conservatrice (04 67 29 90 66) Maxime GAYMARD Technicien de gestion	
Chargés de projets Benjamin SIROT Thomas GENDRE (04 67 29 90 64)		Techniciens de gestion Alexis RONDEAU Marine COURONNE (04 67 29 90 64)		Salines de Villeneuve Xavier RUFRAÏ Responsable de projet (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Technicien de gestion du littoral	
		Ile des Brotteaux Mohand ACHERAR Chargé de projets (04 67 29 90 64)		Responsable de projet Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65)	
				Chargé de projets communication & documentation Mohand ACHERAR	
				Chargé de gestion Yoann PERROT	
Missions d'appui					
Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés	Pôle relais Lagunes méditerranéennes	Plan national d'action Aigle de Bonelli	Programme LIFE+ LAG'Nature	Plan d'actions régional Cistude d'Europe	Natura 2000
Animatrice Sandrine DEBAIN (04 67 02 21 30)	Animatrice Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28)	Coordinateur Olivier SCHER (04 67 29 90 65)	Coordinateur Magali BOYCE Responsable administratif, financier et communication Franck LECOQ (04 67 58 43 34)	Animateur Thomas GENDRE (04 67 29 90 64)	Chargée de projets Nathalie HIESSLER (04 67 29 90 65)

GESTION D'ESPACES NATURELS ET D'ESPÈCES

La place et la responsabilité du CEN L-R au travers des sites maîtrisés



La place et la responsabilité du CEN L-R dans la protection du patrimoine naturel de la région peuvent être appréhendées en terme de surface des sites acquis et en convention de gestion (cf. chiffres clés du tableau de bord ci-dessous) mais aussi en terme de patrimoine (habitat, faune et flore) protégé. Ainsi, cette responsabilité se traduit de la manière suivante :

- Habitats : chaque site d'intervention abrite au moins 1 habitat d'intérêt communautaire. Au total, 20 habitats d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires sont présents sur nos sites, notamment les mares temporaires méditerranéennes.
- Faune : 23 espèces d'oiseaux sur les 88 visées par la « Directive oiseaux », dont la Pie grièche à poitrine rose (1 site) et l'Outarde canepetière (3 sites).
- Flore : 15 espèces sur les 429 protégées au niveau national, dont une (*Marsilea strigosa*) de la « Directive habitats » (2 sites sur les 4 tous en Languedoc-Roussillon. *Iris xiphium* : seule localité française en Languedoc-Roussillon (site en convention de gestion).

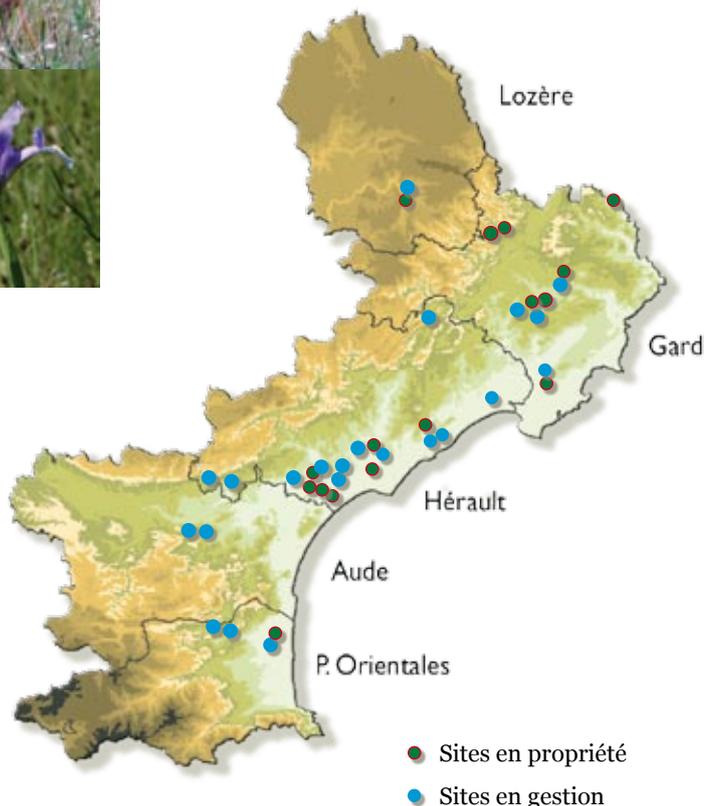


Tableau de bord de l'intervention du CEN L-R : Acquisitions foncières et conventions de gestion de sites remarquables

Quelques chiffres clés :

Mode d'intervention	Surface (hectares)
En propriété	130
Convention de gestion	1 400
Convention d'assistance au gestionnaire ou propriétaire	70 000



Vue aérienne oblique des Salines de Villeneuve-les-Maguelone.



Premières animations organisées pour accueillir le public

Zoom sur un site remarquable en convention de gestion : Les Salines de Villeneuve-les-Maguelone

Le CEN L-R, en association avec le SIEL (Syndicat mixte des étangs littoraux) et la commune de Villeneuve-les-Maguelone a signé une convention avec le Conservatoire du littoral, propriétaire, pour la mise en œuvre de la gestion du site des Salines de Villeneuve (145 ha).

Cette signature, qui a eu lieu en novembre 2009, va permettre au CEN L-R de gérer un grand espace naturel en zone littorale lagunaire.

D'ores et déjà, une équipe de salariés a été installée sur le site avec 2 objectifs principaux :

- assurer la gestion courante du site naturel (hydraulique, entretien, concertation avec les acteurs),
- accueillir le public et organiser la fréquentation du site, faire vivre le bâtiment aménagé pour l'accueil du public (salle d'exposition, salle de réunions) pour prévenir les dégradations.

Rappelons que l'autre objectif prioritaire fixé est d'animer avec le Conservatoire du Littoral le SIEL et la commune le projet de renouvellement du plan de gestion du site. Ce document arrêtera les objectifs de la gestion et le programme d'actions pour les 5 prochaines années.



Vue de l'entrée principale de la réserve près de Sanilhac où les parcelles ont été intégrées dans le périmètre de la réserve

La Réserve naturelle régionale des Gorges du Gardon (Gard)



Le projet d'extension concrétisé

Le projet d'extension de la réserve sur environ 25 hectares de terrains propriété de la commune de Sanilhac-Sagriès, initié fin 2008, s'est concrétisé en décembre 2009, par une modification de la délibération de classement de la réserve.

Cette première extension, même modeste, permet de simplifier la gestion de l'emprise classée au niveau d'un secteur clé : l'entrée principale dans la réserve. Cet effort de regroupement du foncier de la réserve sera poursuivi pour résoudre le problème de la discontinuité du périmètre de la réserve, lié à l'histoire du foncier local.

La relance d'une gestion forestière participative ancestrale : l'affouage

Dans le cadre du projet d'extension du périmètre des bois communaux soumis au régime forestier et de l'élaboration du plan d'aménagement, la pratique ancestrale de l'affouage, issue du Code Forestier a été relancée pour répondre à une demande locale en bois de chauffe.

La première tranche d'affouage autorisée a concerné 0,4 ha de taillis de Chêne vert. La récolte de bois, réalisée manuellement par les habitants de la commune, a été encadrée par l'ONF et mise en œuvre en respectant la vocation de la réserve. Ainsi, l'emplacement de la coupe a été choisi de manière à éviter les secteurs les plus « sauvages » du site. Le cahier des charges prévoyait notamment le maintien des arbres morts et de la diversité des essences arborescentes.

Ainsi, des travaux conduisant à une diversification de la structure du boisement (conversion de taillis en futaie sur souche) ont été réalisés à moindre coût, tout en impliquant les habitants de la commune et en réalisant une pédagogie concrète de la protection de la biodiversité.



Vue d'une placette après travaux dans le taillis de Chêne vert.

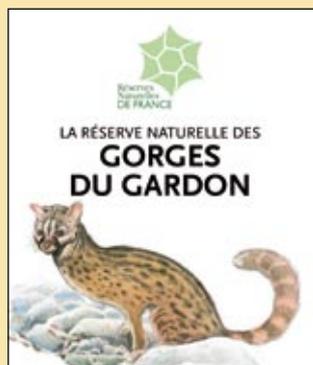
Elaboration du second plan de gestion : 2009, une année de réflexion partagée

En 2008, le premier plan de gestion de la réserve est arrivé à son terme et le bilan sommaire de sa mise en œuvre a été présenté dans le rapport d'activité 2008.

L'année 2009 a été consacrée en très grande partie à l'élaboration du second plan de gestion avec la volonté affichée par les gestionnaires de se donner le temps d'une réflexion approfondie et partagée, compte tenu de la multitude des acteurs concernés par la gestion de la réserve. Par souci de transparence et de cohérence de la gestion avec l'échelle du massif, il a été décidé de construire ce nouveau document en y associant un groupe de travail issu du comité consultatif de la réserve. Cette procédure permet de rendre compte régulièrement de l'avancée de notre réflexion aux principaux partenaires.

Parallèlement, un travail de coordination plus étroit a été mené avec l'ONF, qui a engagé au même moment l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt communale soumise, dont une grande part est incluse dans la réserve.

Ce travail collégial s'avère très satisfaisant. Les participants au groupe de travail ont exprimé de fortes attentes vis-à-vis de la réserve et ont amendé utilement nos propositions. Tous ont eu à cœur de rechercher autant de synergies que possible, à la fois entre les outils de protection en place sur le massif, mais aussi entre acteurs du territoire.



Une nouvelle plaquette de la réserve

Réserves Naturelles de France et le magazine Terre Sauvage se sont associés pour lancer une nouvelle collection de dépliants : *les carnets des réserves naturelles*.

Ces brochures, richement illustrées d'aquarelles et rédigées par des journalistes, sont à la fois bien plus adaptées au grand public, et aussi nettement plus attrayantes que les documents que conçoivent habituellement les gestionnaires.

Dans la perspective du colloque RNR-RNC qui s'est tenu à Narbonne les 19

et 20 novembre 2009, la Région Languedoc-Roussillon a souhaité financer l'élaboration de ces carnets pour ses cinq RNR : Combe-Chaute, Nyer, le Scamandre, Sainte-Lucie et bien entendu les Gorges du Gardon.

Le domaine de Montcalm (Causse du Larzac, Hérault)

Dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion des propriétés des collectivités héraultaises et des exploitations associées, le CEN L-R, en partenariat avec l'ONF et le SUAMME, a réalisé un diagnostic du domaine avec des objectifs de gestion et des propositions d'actions opérationnelles.

Cette étude a permis d'établir la cartographie et la caractérisation des formations végétales, ainsi que la cartographie des continuités écologiques.

Le CPIE des Causse méridionales, assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Le marais de Livière (Aude)

Réalisation, en collaboration avec Aude Nature, d'un inventaire (amphibiens, odonates, oiseaux) du marais de Livière (Aude). Cet inventaire, fait pour le compte du Syndicat Mixte du delta de l'Aude, vise à prendre compte les enjeux naturalistes dans la gestion hydraulique et écologique du site.

ACTIONS DE CONSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES



La Cistude d'Europe : Gestion des zones humides favorables et programme de réintroduction

■ Le programme réintroduction de cistudes d'Europe

Le programme de réintroduction de la Cistude d'Europe, initié en 2008, dans les Réserves naturelles nationales de l'Estagnol et du Bagnas (Hérault) a été poursuivi en 2009 par trois types d'actions :

- le suivi télémétrique des cistudes relâchées,
- le suivi sanitaire par capture temporaire,
- l'élaboration des protocoles de suivi à long terme des populations introduites et la modélisation de la démographie

Le suivi télémétrique montre que le taux de fixation au site varie entre 61,5 % et 88,5 %, avec un taux de survie variant entre 65,5 % et 89,7 %. Ces résultats confirment comme en 2008, la fixation assez bonne des animaux lâchés sur les territoires des réserves et le bon état sanitaire de la population. Enfin, des indices de reproduction tendent à montrer que la reproduction est effective sur les deux réserves.

La modélisation démographique des populations de cistudes réintroduites dans les réserves a été réalisée par le Dr. Albert Bertolero (Delta de l'Ebre, Espagne). Elle va permettre de disposer de projections dans le temps, des effectifs et des caractéristiques de ces populations. Elle constitue un outil d'évaluation et d'aide à la décision quant aux perspectives du programme de réintroduction.

■ Bilan des élevages des Cistudes d'Europe dans les centres autorisés

Cette action est réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde stratégie de réintroduction retenue par le Conseil National de Protection de la Nature. Elle consiste à élever des juvéniles issus du Marais du Vigueirat (13) pendant quelques années en centre d'élevage avant d'être relâchés dans les réserves pour renforcer les premiers cheptels d'adultes réintroduits en 2008.

Les deux centres d'élevage autorisés partenaires (Tortues Passion et du C.E.P.E.C.) élèvent actuellement 70 individus qui seront introduits en 2011 à l'Estagnol et en 2013 au Bagnas.



■ Sensibilisation et formation

• organisation de deux journées de formations auprès de techniciens et chargés de projet en environnement. Le 03/03/2009 (Mas de Saporta) à l'assemblée générale de l'Association Rivières Languedoc-Roussillon qui a concerné plus de 20 personnes. La seconde le 18/11/2009 (Pérols) auprès d'une trentaine de Gardes du Littoral de la région.

• intervention au Master 1 professionnel «Environnement» à l'Université de Perpignan pour informer et sensibiliser les étudiants à la conservation des zones humides et des tortues palustres.



Emyde lépreuse

Recherche de l'Emyde lépreuse dans la Cèze

Cette prospection a été menée dans le cadre du diagnostic écologique du site Natura 2000 « La Cèze et ses gorges » dont le syndicat mixte ABCèze est l'opérateur. Elle fait suite à la découverte inédite d'un individu à la confluence Cèze-Rhône en 2008. L'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) est une tortue d'eau, très rare en Languedoc-Roussillon, inscrite en Annexe II de la directive européenne dite « Habitats-Faune-Flore ».

Les résultats de l'étude sont contrastés puisqu'elle ne permet pas de mettre en évidence la présence d'une population de tortues autochtones (Emyde lépreuse ou Cistude d'Europe) ni de conclure à l'absence d'une population de tortue autochtone si celle-ci est de taille très restreinte ou établie en amont de la zone d'étude.

Conservation de points chauds de la biodiversité en Languedoc-Roussillon

Ce projet, mené en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) et le CEFE-CNRS, vise à mettre en place une stratégie régionale de gestion conservatoire de zones à forts enjeux de biodiversité et de création d'aires protégées. Elle s'inscrit totalement dans les politiques nationales et dans le Schéma régional de la biodiversité mis en œuvre par la Région Languedoc-Roussillon. Deux types d'action sont prévues :

- l'analyse de l'ensemble des données de biodiversité existantes pour la région L-R, afin de définir les secteurs à enjeux de biodiversité exceptionnels. L'élaboration et la mise en place de dispositifs de suivi de sites,
- la mise en place d'une gestion conservatoire de sites à enjeux de biodiversité majeurs, à travers plusieurs outils (porter à connaissance auprès des collectivités locales, propriétaires et gestionnaires, signature de conventions de gestion, rédaction de notices de gestion pour chaque site conventionné).

Concernant les habitats et la flore, le CEN L-R a également participé au montage du projet MEDINA, déposé dans le cadre du Programme de coopération territoriale MED. Ce projet vise à élaborer une stratégie d'intervention harmonisée pour la conservation de la biodiversité végétale en Méditerranée occidentale (Italie, France, Espagne) sur la base d'un partenariat chercheurs/gestionnaires. L'objectif est de fournir des outils d'aide à la décision pour la protection des espèces et habitats menacés et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation pour une prise de conscience partagée de la place de la biodiversité dans l'identité de la zone méditerranéenne. Ce projet n'a pas été retenu cette année lors de la phase de sélection des candidatures.



Ophrys tenthredinifera



Sternbergia colchiciflora

Les points chauds pour la flore en région

- 130 espèces
- 355 communes concernées !

chiffres résultant de la hiérarchisation des enjeux flore en Languedoc-Roussillon, sur la base des listes « ZNIEFF L-R » récemment établies et pour les espèces cotées 5 et plus sur un barème de 3 à 10.

L'année 2009, marque la fin du Plan National d'Action pour l'Aigle de Bonelli (PNAAB; 2005-2009). L'objectif du PNAAB est de maintenir les effectifs français de l'Aigle de Bonelli et à terme de les augmenter, en limitant les menaces. Ce plan s'articule autour de 3 grands volets d'action :

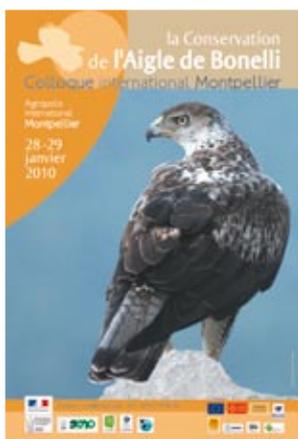
- L'amélioration des connaissances (suivi des couples nicheurs, baguage, cartographie des menaces, création d'une base de données, études scientifiques complémentaires),
- La lutte contre les menaces (électrocution, braconnage, disparition/dégradation des habitats favorables, dérangement sur les sites de reproduction),
- La sensibilisation et la communication.

Rappelons que Le CEN L-R, opérateur technique, a assuré la coordination de la mise en œuvre des actions au niveau national et au niveau de la région Languedoc-Roussillon.

En 2009, 5 réunions principales ont été organisées :

- Une réunion du Comité de pilotage
- Deux réunions de travail du réseau des Opérateurs techniques,
- Une réunion du réseau des Observateurs de terrain.
- La première réunion du réseau des Gestionnaires

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet www.aigledebonelli.fr. Ce site dédié à l'Aigle de Bonelli et au Plan National d'Action, a été mis en ligne en janvier 2008 et remanié en début d'année 2010.



Le colloque international «La conservation de l'Aigle de Bonelli» organisé les 28 et 29 janvier 2010 à Agropolis International de Montpellier.

Cet événement, qui a clôturé ce programme, a fait le bilan des connaissances acquises sur l'espèce en France et en Europe (Espagne, Portugal, Chypre, Grèce et Italie). Il a aussi posé les jalons de la stratégie future de conservation pour cet oiseau emblématique.

Quelques résultats synthétiques du PNAAB (2005-2009)

- En 2009, la population française de l'Aigle de Bonelli compte 29 couples cantonnés, dont un nouveau couple découvert en début d'année dans les Bouches du Rhône. Cet effectif, même s'il demeure faible, est le plus important observé depuis 2005. Depuis 10 ans, l'effectif de couples nicheurs connaît une très lente augmentation, encore trop peu significative pour tirer des conclusions sur le devenir de la population.
- Les menaces persistent, notamment l'électrocution sur les lignes moyenne tension et le tir au fusil d'individus. La persistance de ces menaces incitent à amplifier les actions de conservation engagées depuis près de 30 ans.
- L'analyse de données récoltées depuis 20 ans* (captures, baguages, reprises...) et les modèles de croissance des populations montrent :
 - une fécondité moyenne de la population française de 0,91 sans variation dans le temps.
 - une extinction de l'espèce dans 30 à 50 ans, selon que l'on se base sur la survie avant travaux de neutralisation ou après. Ces projections étant contradictoires avec la dynamique actuelle observée !

* Plan National d'Action pour l'Aigle de Bonelli . Rapport d'activités 2009

Les actions de conservation de l'Outarde canepetière

Les actions développées par le CEN L-R s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième Plan National d'Action pour l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) pour la période (2009-2013), piloté en région par Meridionalis.

Elles concernent plusieurs axes :

- le renforcement de la politique agro-environnementale, notamment en élaborant les mesures agro-environnementales et les cahiers des charges des actions nécessaires à la conservation de l'espèce dans les documents d'objectifs des ZPS,
- le partenariat avec les autorités de l'aviation civile pour conserver, voire améliorer les conditions d'accueil des outardes sur les aérodromes et aéroports,
- l'intervention dans les projets d'aménagements et de construction d'infrastructures, notamment dans le projet de la ligne du TGV Nîmes - Montpellier pour limiter les impacts sur l'espèce,

Ces actions sont menées dans deux territoires de l'Hérault (ZPS Sud et est de Béziers) et du Gard (Basse Plaine du Vidourle) qui sont les principaux sites d'hivernage et de nidification de l'espèce (700 à 800 individus soit près de 25 % des effectifs nationaux). Elles sont menées en partenariat avec RFF, la Chambre d'Agriculture du Gard, la SAFER, la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, Méridionalis, LPO 34 et le Centre Ornithologique du Gard.



■ Actions dans les sites de l'Hérault

Les actions mises en œuvre en 2009 concernent :

- l'élaboration du premier plan de gestion du site de la Plaine de Bessan,
- le suivi de la population d'Outarde canepetière,
- l'animation et veille foncière dans la ZPS Sud et est de Béziers. Poursuite de la maîtrise foncière pour limiter les impacts négatifs et accroître les habitats favorables à l'espèce,
- la sensibilisation des propriétaires et du public.

■ Actions dans les sites du Gard

- Veille et animation foncière dans les ZPS étang de l'Or, Petite Camargue laguno-marine,
- Accompagnement des opérateurs Natura 2000 dans leur projet agri-environnemental pour informer et orienter les gestionnaires, les propriétaires et futurs acquéreurs vers des mesures de gestion appropriées,
- Poursuite de la collaboration avec RFF dans le cadre de l'expérimentation relative à la compensation de l'impact du projet de contournement ferroviaire Nîmes - Montpellier dans les zones à Outarde canepetière (ZPS Costières de Nîmes). Cette action comprend plusieurs volets : veille foncière, actualisation des MAEt, sélection des exploitations agricoles, expertise au montage des contrats...).

Plan d'actions pour la conservation des laro-limicoles sur les terrains du Conservatoire du Littoral

Le CEN L-R, en partenariat avec les Amis des Marais du Vigueirat et le Conservatoire du Littoral, a poursuivi la mise en œuvre du programme d'actions en faveur des laro-limicoles pour sa 3ème année. Plusieurs actions ont été menées en 2009 :

- finalisation des diagnostics de sites du CdL concernant les potentialités d'accueil pour les laro-limicoles,
- mise en œuvre de travaux de gestion conservatoire sur les sites ayant fait l'objet d'un diagnostic en 2008 et disposant d'un gestionnaire (Salins de Frontignan, Salins de Villeneuve),
- mise en œuvre des actions de protection des colonies (Sterne naine principalement)
- animation du réseau de gestionnaires pour les sensibiliser au suivi et à la préservation des colonies de laro-limicoles,
- élaboration des scénarios de travaux pour l'année 2010.

Rappelons que ce plan d'actions, financé entièrement par la Fondation Total, prendra fin en 2010. Il est prévu de demander sa prolongation pour la période 2011-2015.



Travaux de surcreusement autour d'un îlot créé aux Salins de Villeneuve.

Espèces exotiques envahissantes de la faune en Languedoc-Roussillon

Cette opération intitulée « *Initiation d'un plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes de la faune en Languedoc-Roussillon* » a été réalisée de mars à septembre 2009 avec l'aide d'un étudiant en stage de Master. L'objectif général a été de collecter et d'analyser tous les éléments d'information permettant de constituer le tableau de bord de la mise en œuvre d'une stratégie régionale de gestion des espèces envahissantes de la faune.

Cette opération a permis :

- d'actualiser l'état de l'art sur la problématique,
- d'identifier et organiser les parties prenantes et proposer des conventions types de coopération,
- de contribuer largement à la finalisation d'une liste d'espèces envahissantes pertinentes en Languedoc-Roussillon avec les fiches espèces correspondantes,
- de participer au montage d'une action pilote de gestion d'une espèce envahissante avec les partenaires (choix de l'espèce, plan de gestion, cahier des charges...),
- de contribuer à l'élaboration d'un programme de recherche scientifique,
- de réaliser une étude de faisabilité pour l'établissement d'une plateforme de saisie d'information cartographique de localisation d'espèces en ligne,
- de proposer, participer, et émettre des avis relatifs aux mesures de gestion et/ou d'éradication des espèces exotiques envahissantes,
- d'identifier les outils et protocoles de veille, d'inventaire, de suivi des populations d'espèces envahissantes et d'analyse des risques (bibliographie, experts).



Ibis sacré



Tortue de Floride



Ecrevisse de Louisiane

Analyse des enjeux et identification des maîtres d'ouvrage de programmes de gestion de sites annexes du Rhône dans le Gard

Le CEN L-R, en partenariat avec les conservatoires de Rhône Alpes et de PACA, participe, à la mise en œuvre du Plan Rhône (2007-2013), notamment le volet « *qualité, ressource et biodiversité* ». Cette action, relevant de la fiche action : « *identifier, protéger et gérer les espaces naturels emblématiques du fleuve Rhône* » vise deux objectifs principaux :

- définir, pour chaque site identifié le long du Rhône, les problématiques de préservation des habitats et des espèces, les enjeux de fonctionnalité le long du Rhône, ainsi que les opérateurs potentiels d'actions de préservation,
- dynamiser le long du Rhône des programmes de gestion et de préservation des habitats, afin d'assurer une fonctionnalité écologique de l'ensemble du corridor fluvial, grâce à la mise en place d'une animation impliquant l'ensemble des gestionnaires portant des programmes d'action le long du Rhône.

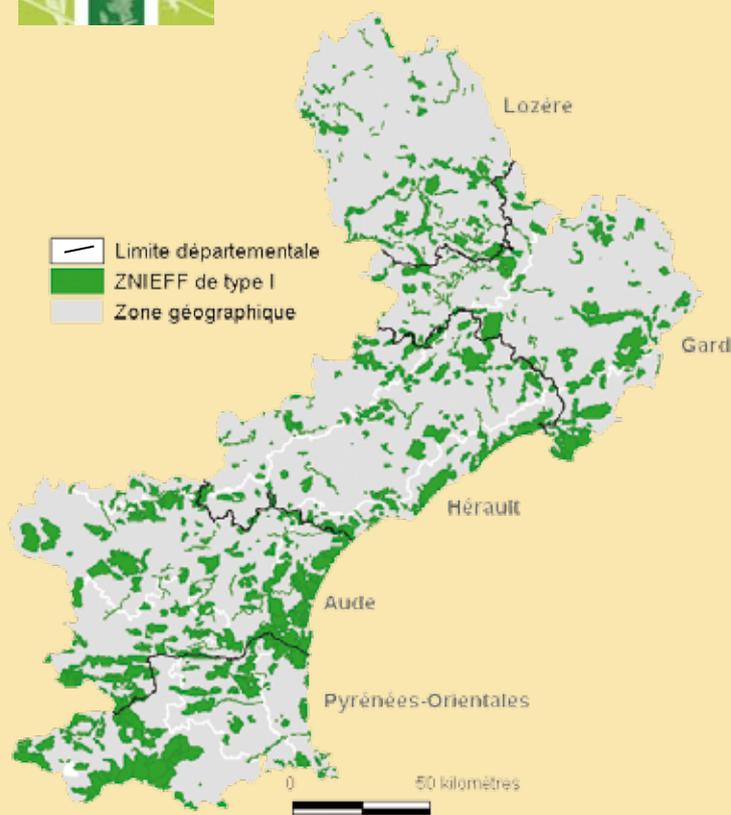


Préservation de zones humides sur le haut bassin versant lozérien de l'Allier

Cette action, réalisée par le CDSL, est menée dans le cadre du *Plan Loire Grandeur Nature*. Elle vise la préservation de la fonctionnalité hydrologique et la conservation de la biodiversité de zones humides en tête de bassin de l'Allier en Lozère. Elle comprend l'élaboration de diagnostics écologiques et de notices de gestion, la mise en œuvre de travaux de restauration et d'entretien courant, des animations foncières, des actions de sensibilisation auprès des gestionnaires et des scolaires.

Life «Terrains militaires du sud-est de la France»

Participation à l'élaboration d'un projet Life (Chef de file : CREN Rhône - Alpes) dont l'objectif est de contribuer à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur les terrains militaires situés en sites Natura 2000. Ce projet interrégional concerne 15 terrains militaires des 5 régions administratives composant la Région militaire Terre Sud Est. En Languedoc-Roussillon, 3 sites sont potentiellement concernés : Sémaphore de Leucate (11), Plan de Roques-Clapes (11), Camp des Garrigues (30). Le projet sera déposé pour financement Life en septembre 2010.



Baromètre de l'actualisation des ZNIEFF

- 276 ZNIEFF de type I validées dans la zone "garrigues"
- 282 ZNIEFF de type I validées dans la zone "Massif central"

Au cours de l'année 2009, le CSRPN a terminé la définition et la validation des périmètres ZNIEFF de type I : ce sont au total 282 ZNIEFF de la zone Massif Central et 276 de la zone « Garrigues » qui ont été examinées et validées.

Les fiches descriptives sont validées pour les zones « Littoral », « Pyrénées » et « Massif Central »

Au total, ce sont 16, 91 % du territoire régional qui sont concernés par des ZNIEFF de type I.

Zone géographique	Nombre de ZNIEFF (Type I)	Surface totale en ZNIEFF (ha)	% de la zone en ZNIEFF
Littoral	213	211 925	15,0
Garrigues	276	127 733	30,2
Massif central	282	93 741	9,4
Pyrénées	149	121 291	28,8

Tableau de bord de la réalisation des ZNIEFF dans les 4 zones géographiques définies pour la réactualisation des ZNIEFF en région.

■ Animation

Le CEN L-R a assuré le Secrétariat Scientifique et Technique de l'inventaire des ZNIEFF et a coordonné la collecte et la mise en forme des données « faune ».

Diverses réunions de travail ont eu lieu entre le CEN L-R le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBN-MED), coordinateur des données « flore » et « habitats naturels » pour finaliser le travail de délimitation définitive des périmètres ZNIEFF de type I et II.

Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage (SINP)

Le CEN L-R a débuté à l'été 2009 une mission d'animation du réseau des acteurs de la faune dans le cadre du SINP. Cette mission vise à présenter le SINP aux acteurs, à dresser un état des lieux de ce réseau et à faire des propositions d'organisations des acteurs.

Inventaire des mares du Languedoc-Roussillon

Un travail de croisement et de consolidation des inventaires des mares régionales a été réalisé en analysant les inventaires menés par le CEN L-R et ses partenaires et l'Atlas des reptiles et amphibiens, réalisé par l'EPHE.

Cette analyse croisée, fait ressortir que près de 2500 mares sont connues sur le terrain, dont 77 peuvent être considérées comme très patrimoniales au regard des espèces animales qu'elles abritent. Le porter à connaissance sur ces mares devrait être réalisé en 2010.

■ Communication de l'inventaire

Elaboration de documents d'accompagnement de la mise en ligne des périmètres et fiches définitives permettant de mieux comprendre la démarche : information générale sur la modernisation de l'inventaire, méthodologie de l'inventaire, listes d'espèces déterminantes, textes juridiques, statistiques...

Les périmètres et fiches descriptives de la zone « Littoral » ont été mis en ligne sur le site de la DIREN en juillet 2009.

Directive Inspire et projet Nature SD plus

Le CEN L-R participe au cotés de l'ATEN, de l'IRD et du CEMA-GREF au projet européen *Nature SDI plus*, dont l'objectif est de définir les spécifications et les normes de catalogue des données relatives aux habitats naturels, aux espèces et aux territoires protégés visés par la Directive INSPIRE.

Le CEN L-R a mis à disposition divers lots de données produits par le CEN permettant de tester et définir ces spécifications.

Enjeux biodiversité dans les grands lacs français

La Fédération des conservatoires a mené en 2009 une étude sur la hiérarchisation des enjeux de biodiversité dans les communes riveraines des grands lacs. Le CEN L-R a participé à ce travail en prenant en charge le travail concernant le Lac de Naussac (Lozère).

Observatoire des Sciences de l'Univers OREME

Présentant des enjeux liés à la préservation des données naturalistes lors du workshop « pérennisation des données » organisé dans le cadre du lancement de l'OSU OREME (Université Montpellier 2).

- Site de l'OSU : www.oreme.univ-montp2.fr/
- Site du CEN L-R : sig.cenlr.org/presentation_sig



Le projet d'atlas des Papillons et Libellules du Languedoc-Roussillon

Ce projet, initié par trois structures : le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE, anciennement OPIE LR) et les Ecologistes de l'Euzière, vise deux objectifs principaux :

- mutualiser les connaissances et les données de terrain acquises de la communauté naturaliste,
- diffuser au plus grand nombre et à des échelles de précision fines (coordonnées GPS), cette connaissance au travers d'Atlas régionaux interactifs des Papillons de jour, Libellules et Demoiselles du Languedoc-Roussillon.

La première phase du projet, qui a débuté en juillet 2009 a été consacrée à une large audit auprès des personnes et structures qui interviennent sur ces deux groupes à différents niveaux : inventaire, gestion, sensibilisation...

Cette phase a permis déjà d'avoir plusieurs résultats :

- le recensement des individus (29) et structures (43) susceptibles de participer au réseau d'acteurs. Un questionnaire et une grille d'analyse ont permis de mieux cerner leurs champs d'expertise, leurs intérêts pour la démarche, leurs attentes en terme d'organisation,
- un inventaire et première analyse des données existantes (type, nombre, fiabilité, précision...)
- une première réflexion sur les modalités à mettre en oeuvre pour valider, mutualiser, gérer et diffuser les données,
- une meilleure définition des objectifs scientifiques et techniques et leur articulation avec les autres actions de connaissance et de conservation au niveau régional (ZNIEFF, SINP, Natura 2000, Observatoire de la Biodiversité...)
- une préfiguration de l'organisation du réseau : composition des relais locaux, proposition d'un Conseil scientifique et technique, modalités de partage des données...

Rappelons que ce projet (2009-2011) est soutenu par la DREAL L-R et la Région Languedoc-Roussillon.



Programme RhoMeo



Le programme RhoMÉO vise à développer des outils d'évaluation de l'état de conservation des zones humides à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée. L'objectif à terme étant de développer les méthodologies et les bases permettant la mise en place d'un Observatoire des zones humides du bassin.

Dans le cadre de ce programme, les délégations de Marseille et de Montpellier de

l'Agence de l'Eau et les DIREN Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon ont souhaité réaliser une « étude de préfiguration » sur la partie sud du bassin dans les régions PACA et LR.

Cette étude de préfiguration, menée en 2009 conjointement par le CEEP et le CEN L-R a permis de réaliser :

- un état des lieux des suivis existants,
- une enquête sur les attentes des gestionnaires de zones humides,
- une analyse bibliographique sur les indicateurs,
- une réflexion sur la mise en oeuvre du programme prenant en compte les spécificités des régions PACA et L-R,
- l'établissement d'une pré-liste de sites d'étude potentiels.
- la programmation des actions pour 2010.

Cette étude est financée par l'Agence de l'Eau RMC (délégations de Marseille et de Montpellier), les DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon, la Région PACA.

Evaluation de la restauration de tourbières en Haut Languedoc

Le CEN L-R a mis en place un dispositif de suivi-évaluation des travaux de restauration de deux tourbières (Fontsalesses et Viellemorte) dans le Haut Languedoc. Cette étude, menée en partenariat avec l'ONF et la communauté de commune Montagne Haut Languedoc et le Réseau SAGNE.

Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels de Lozère

Cette opération (2009-2010) a pour objectif de définir la base méthodologique d'un dispositif de suivi-évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire contractualisés dans le cadre de Natura 2000. Cette méthode sera utilisée pour réaliser un « état zéro » sur les sites Natura 2000 de Lozère, dans une perspective de suivi et de transfert à l'échelle régionale.

Le CEN L-R, maître d'ouvrage de l'opération, coordonne le projet et anime le comité technique de pilotage constitué par : CDSL, CBNMP, PNC, SupAgro Florac, DREAL L-R et DDT 48.

En 2009, ont été réalisées :

- l'animation permettant le cadrage général du projet,
- le recueil et l'analyse des outils (dispositifs, protocoles) et expériences existants en la matière (avantages / inconvénients, coûts) avec une synthèse,
- la formalisation de la méthode de suivi-évaluation

Les critères d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire contractualisés seront arrêtés début 2010 avec une phase-test sur le terrain.

Le programme INTERMOPES (2009 - 2011)

Le programme INTERMOPES est un projet de recherche qui vise à aborder de manière pluridisciplinaire les effets des Infrastructures de Transport Terrestre (ITT) sur l'environnement (habitats, flore, faune,...) et la société. Le projet concerne deux aménagements en cours : la ligne nouvelle grande vitesse (LGV) entre Nîmes et Montpellier et le contournement autoroutier de l'agglomération d'Arles.

Ce projet, piloté par le Cemagref, implique d'autres structures : CNRS-CEFE Montpellier ; CEN-LR ; CETE Méditerranée, les bureaux d'études Alisé et Biotope.

Le CEN L-R participe aux volets concernant la biodiversité, l'écologie du paysage, les scénarios d'évolution de l'occupation du sol.



NATURA 2000



Mise en œuvre du document d'objectifs de l'Étang de Valliguières (Gard)

Le site Natura 2000 de l'étang de Valliguières accueille 9 espèces d'amphibiens, dont le Triton crêté (annexe I de la Directive Habitats). Ce triton est connu dans seulement 4 stations du sud de la France.

La commune et le CEN L-R sont les principaux propriétaires du site. Le CEN L-R, gestionnaire délégué des parcelles communales, est signataire de 3 contrats de gestion Natura 2000 avec l'Etat (entretiens de pelouses, surcreusement de mare). Il assure enfin l'animation du docob, le suivi scientifique de la population de Triton et l'organisation d'animations scolaires avec l'appui du COGard.

L'étang de Valliguières est une zone humide temporaire, dont l'irrégularité de la mise constitue une contrainte importante pour la reproduction du Triton. Il en découle des fluctuations importantes de l'effectif de la population de cet amphibien.

En 2009, la poursuite du suivi de la population par capture-marquage-recapture a permis de mettre en évidence une forte remontée de la population (estimée à plus de 100 individus reproducteurs), alors qu'elle était estimée à moins de 50 individus en 2006.

L'année 2009, caractérisée par une mise en eau très satisfaisante de l'étang, a permis la reproduction et le bon développement larvaire des tritons crêtés. L'année 2010 sera vraisemblablement également un bon cru. En effet, cela fait plusieurs années que le site n'avait pas connu deux années successives favorables à la reproduction. Les effets bénéfiques sur la démographie se constateront dès l'année prochaine avec l'arrivée dans la population reproductrice des individus nés en 2009, ce qui devrait rapprocher l'effectif global en 2011 de celui record de 2001, plus de 200 individus.

Par ailleurs, nous avons été contactés courant 2009 par un éleveur de chevaux Camargue intéressé pour les faire pâturer le site Natura 2000. Cette opportunité, permettant de mettre en place un entretien pérenne et intégré des pelouses du site, le CEN L-R a donné suite favorable à cette sollicitation. Une rencontre a été effectuée sur le terrain avec l'éleveur, la commune et l'ONF afin de définir les modalités techniques de ce projet (période et charge de pâturage, emprise, suivis...). Ces modalités sont entérinées dans une convention de gestion pastorale signée début 2010, permettant d'expérimenter une première année de pâturage dans la foulée.



Vue de l'Étang de Valliguières en eau après les pluies abondantes de l'automne et de l'hiver 2008-2009



Isoetes velu, une des espèces les plus remarquables du site

Mise en œuvre du document d'objectifs des Fenouillèdes (P. Orientales)

L'année 2009 a vu la relance de l'élaboration du Document d'objectifs (DOCOB) du Site Natura 2000 FR9101490 « Fenouillèdes » (Rodès, Montalba-le-Château ; Pyrénées-Orientales).

L'inventaire des habitats naturels réalisé en 2002/2003 a été actualisé et très notablement affiné : ce sont désormais 27 habitats naturels, dont 9 d'intérêt communautaire, qui sont recensés sur le site. De même, de nouvelles stations de la flore patrimoniale caractéristique des mares temporaires méditerranéennes ont été découvertes. L'ouverture des milieux, consécutive à l'incendie majeur de 2005, a facilité les prospections.

Un DOCOB opérationnel est attendu pour 2010.



Contribution au document d'objectifs de l'Étang de la Capelle (Gard)



L'année 2009 a été l'année du lancement de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Étang et mares de la Capelle ».

Les inventaires écologiques, réalisés pendant l'été 2009 se sont concentrés sur les enjeux particulièrement forts de ce site : prospections des très nombreuses mares du plateau argileux de la Capelle pour tenter d'y trouver le Triton crêté, mais aussi tous les autres amphibiens susceptibles d'occuper les lieux ; évaluation de l'état de conservation de ces mares par rapport à cette espèce phare ; cartographie des habitats naturels de tout le site avec une attention particulière portée à l'autre enjeu majeur : les marges de l'étang où se développent d'importants gazons amphibies méditerranéens (ou mares temporaires). Les espèces végétales patrimoniales ont également été repérées.

Les résultats de ces inventaires ont été présentés en salle et sur le terrain lors de la réunion du deuxième Comité de Pilotage du DOCOB le 2 décembre. Les objectifs de conservation présentés ont été validés lors de cette séance.

Quelques résultats des inventaires naturalistes réalisés en 2009 :

- le Triton crêté a bien été trouvé dans 31 des 53 mares prospectées, et sa reproduction a été confirmée dans 12 d'entre elles. La population est donc relativement importante et bien répartie.
- les pourtours de l'étang se sont révélés extrêmement intéressants avec le développement de cortèges de plantes amphibies sur de grandes surfaces, telles que l'Héliotrope couche, la Pulicaire, la Salicaire à trois bractées, le Jonc nain, l'Étoile d'eau et bien d'autres.
- A noter également cette année la réapparition de la **Salicaire faux-thésion** dont l'étang de la Capelle représente probablement une des dernières stations au monde !

Contribution à l'élaboration du document d'objectifs du site «Contreforts du Larzac»

Cette contribution entre dans le cadre du partenariat avec le CPIE «Causses méridionaux», animateur du DOCOB du site Natura 2000 «Contreforts du Larzac». Elle a permis de réaliser :

- l'inventaire et la cartographie des données relatives au climat, à la géologie, à la pédologie et aux grands types de milieux,
- l'inventaire, la caractérisation et la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire (à l'exception de l'habitat des grottes). Rédaction des fiches « habitats »,
- l'estimation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces de la Directive « habitats » et rédaction des fiches analysant notamment leurs facteurs d'évolution,
- Hiérarchisation et cartographie des enjeux concernant les habitats naturels et les espèces de l'annexe II de la Directive « habitats », définition des objectifs et des stratégies de gestion du site.



Contreforts du Larzac vers Navacelles

Inventaire et cartographie des habitats naturels du site «Collines du Narbonnais»

Cette étude a été réalisée par le CEN L-R dans le cadre de l'élaboration DOCOB du site Natura 2000 «Collines du Narbonnais» dont l'animation a été confiée au Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude (SMBVA). Le site se situe au sud-ouest de Béziers sur les communes de Nissan-lez-Ensérune, Lespignan et Vendres (34). Il couvre une superficie de 2 100 hectares environ au nord du territoire de la Basse Plaine de l'Aude. Elle a permis de réaliser :

- l'inventaire et cartographie des habitats naturels
- l'inventaire et cartographie des espèces végétales d'intérêt patrimonial
- la hiérarchisation des habitats et de la flore selon la méthode proposée au niveau régional par le CSRPN.

Cartographie des habitats et expertise floristique de secteurs en périphérie de l'Etang du Bagnas (Hérault)

Cette étude a été réalisée à la demande de l'ADENA, opérateur du site. L'objectif est de compléter la cartographie et les relevés de terrain des habitats naturels et de la flore sur plusieurs secteurs situés en périphérie de la réserve naturelle et inclus dans le périmètre d'étude. Elle a permis de réaliser :

- l'identification et la caractérisation des habitats naturels et la rédaction de fiches descriptives par habitats selon la méthodologie Natura 2000 (description, état de conservation, préconisations de gestion)
- le calage de la nouvelle cartographie avec les deux autres secteurs déjà cartographiés pour aboutir à une cartographie globale du périmètre d'étude du site Natura 2000 des étangs du Bagnas

Contribution au document d'objectifs du Domaine de Solan (Gard)

En 2009, le CEN L-R mené deux actions sur le site:

- une opération de réouverture dans les prairies méditerranéennes à grandes herbes abritant l'Orchis d'Occitanie *Dactylorhiza occitanica*. Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur la zone dite « La Fondrière »,
- des inventaires complémentaires au DOCOB, concernant la rare Fougère des marais *Thelypteris palustris* et les sources calcaires pétrifiantes du Cratoneurion. Un dispositif a été installé permettant le suivi des milieux patrimoniaux d'Intérêt Communautaire (5 habitats différents) et l'évaluation des actions menées (mares, prairies, ripisylves). Il se compose de 10 placettes permanentes (aimants et piquets enterrés) et sera suivi annuellement. Un rapport sur l'état initial a été rédigé.



Orchis d'Occitanie

Assistance à la DREAL, aux DDTM et aux opérateurs des DOCOB des sites Natura 2000

Depuis la loi DTR de 2005, les collectivités territoriales disposent d'une compétence dans l'élaboration des DOCOB de sites Natura 2000. Pour mieux assurer le rôle d'accompagnement des services de l'Etat (DREAL et DDTM), le CEN L-R a été chargé d'une mission d'appui technique pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000.

En 2009, le CEN L-R a poursuivi cette mission d'appui individualisé, sous forme d'une mission d'assistance/conseil aux collectivités territoriales opératrices ou animatrices de Docob, et d'appui technique aux DDT(M) pour la mise en oeuvre de la démarche Natura 2000 en Languedoc-Roussillon.

Le CEN L-R a ainsi contribué au lancement de 7 DOCOB et au suivi d'une dizaine de sites déjà entrés dans la démarche Natura 2000. Cet appui, diversifié concerne plusieurs thématiques : le montage technique et financier des dossiers, la structuration organisationnelle et méthodologique, la constitution de dossiers de consultation des prestataires...



Vue des Cévennes

Elaboration d'un vademecum des bonnes pratiques de travaux en zones humides littorales

Les travaux en zones humides, notamment en sites Natura 2000, nécessitent des précautions particulières, voire, des matériels spécifiques, compte tenu de leur fragilité. Le Pôle relais Tourbières, maître d'ouvrage d'un vademecum de bonnes pratiques de travaux en zones humides, a associé le Pôle relais Lagunes méditerranéennes pour traiter des spécificités des zones humides méditerranéennes. L'expérience du suivi des milieux naturels réalisés par le CEN L-R, lors des travaux d'aménagement du Canal de la Lironde dans le Marais de Lattes par l'Agglomération de Montpellier, est mise à profit dans l'élaboration du vademecum.



Canaux dans le marais de Lattes



Actualisation de la méthode «Diagnostic biodiversité» des exploitations agricoles en Languedoc-Roussillon

■ Poursuite de la réactualisation

L'amélioration de la méthode étant un souci constant, un projet de réactualisation a été élaboré en 2009 sur la base du bilan d'évaluation de la méthode. Parmi les actions inscrites pour 2010 :

- la création d'une base de données sous logiciel libre pour permettre la production de rapports de diagnostic automatisés et standardisés; ce qui et diminuera sensiblement le temps de saisie et de rédaction,
- l'adaptation de la méthode pour les exploitations non agricoles.

Formation à la méthode de diagnostic biodiversité des exploitations agricoles en Languedoc-Roussillon



Dans le cadre du volet formation, diffusion et vulgarisation de la méthode, le CEN L-R a effectué plusieurs interventions en 2009 :

- communication lors de la conférence « HVE » à SUPAGRO
- présentation de la méthode de diagnostic de biodiversité à la journée national d'échanges technique Natura 2000 organisé par l'ATEN le 3 juillet 2009
- intervention lors de la journée pastoralisme organisée par le PNR de la Narbonnaise
- intervention dans la licence PROGENA de SUPAGRO Florac
- formation « Mise en œuvre des MAET » dans les formations de l'ATEN
- formation « Diagnostic de biodiversité » organisée par le Pôle relais lagunes méditerranéennes
- formation d'actifs agricoles : la biodiversité, méthode de diagnostic biodiversité d'exploitation, les techniques favorables à la biodiversité (Chambre d'Agriculture 34)
- participation au Conseil Régional de la Formation et au Service de Conseil en Agriculture

Accompagnement de projets agri-environnementaux

Le CEN L-R poursuit le volet accompagnement d'acteurs chargés de la mise en oeuvre de plusieurs projets agri-environnementaux sur plusieurs territoires de la région (Camargue gardoise, Etang de l'Or, Basse plaine de l'Aude, Causses méridionaux...). Cet accompagnement a concerné la réalisation de biodiversité d'exploitations agricoles, la définition et la mise en oeuvre de MAET, la mise en oeuvre de contrats Natura 2000.

■ Réalisation de diagnostics biodiversité

Après la phase de test du Diagnostic biodiversité d'exploitation agricoles, et la validation partielle de la méthode en septembre 2008, la phase de réalisation de diagnostics s'est accélérée en 2009. Ainsi le CEN L-R a réalisé 37 diagnostics dont la répartition par territoire est donnée dans le tableau ci-contre.

Ces diagnostics ont été réalisés prioritairement dans les sites à enjeux forts de conservation (notamment dans les sites Natura 2000) et où l'activité agricole est importante.

Réalisation des diagnostics biodiversité en 2009 dans les territoires de la région.

Territoires	Nombre de diagnostics
Basse plaine de l'Aude	2
Camargue gardoise	6
Causse de Blandas	3
Causse de Campestre	1
Causse du Larzac	18
Etang de l'Or	6

■ Localisation et cartographie fine des pelouses à Brome riches en Orchidées du Causse du Larzac pour une meilleure gestion pastorale des parcours des causses

Le CPIE des Causses méridionaux a fait appel au CEN L-R afin d'améliorer les connaissances concernant la distribution des pelouses à Brome riches en orchidées, habitat d'intérêt communautaire prioritaire (Code Natura 2000 : 6210*). La localisation précise de cet habitat et l'état de conservation, étant indispensable pour mettre en oeuvre des mesures de gestion pertinentes, notamment celles relevant des MAET.

Cette étude a permis de connaître plus précisément la répartition et l'état de conservation de cet habitat sur le Larzac.

- 348 polygones de pelouses à Brome ont été inventoriés couvrant une superficie d'environ 7000 hectares,
- 75 polygones, soit près de 25% de la superficie des pelouses à Brome du Causse du Larzac deviennent des habitats d'intérêt communautaire prioritaire (en appliquant la limite de 9 espèces d'orchidées minimum par parcelle),
- 90% des polygones évalués sont dans un état de conservation «moyen», voire, «défavorable». Identification des principales menaces et facteurs de dégradations pesant sur cet habitat.



Pelouse riche en orchidées sur le site de Combe chaude (Larzac)



Mise en œuvre de plans d'action biodiversité sur des territoires viticoles

Mosaïque de paysages à Arzens Malepère (Aude)

2009 a été l'année de démarrage de plusieurs projets d'accompagnement de structures viticoles dans la construction de leur politique relative à la conservation de la biodiversité. Deux vastes territoires viticoles ont été concernés en 2009 :



- le territoire de 3 grandes caves coopératives audoises : Mont Tauch dans les Corbières, Sieur d'Arques dans le Limouxin et EVOC (Entreprise Vignoble de l'Ouest Carcassonnais). Le territoire des 3 caves couvre près de 90.000ha répartis sur 116 communes. Ce Projet est initié par l'Institut Coopératif du Vin.
- le territoire du Syndicat des vins de pays des Cotes de Thongue. L'aire d'appellation, située entre Béziers et Pézenas, couvre 19 600ha répartis sur 14 communes et regroupe 1300 exploitations agricoles.



Pour chacune de ces structures, le projet débutait par une première phase de diagnostic biodiversité de leurs territoires comprenant la zone d'alimentation de la cave ou la zone d'appellation viticole.

Les diagnostics biodiversité réalisés en 2009 sont basés sur une approche croisée diagnostic de paysage / diagnostic des espèces faune-flore présentes. Ceci a permis de faire un zonage des territoires en unités homogènes du point de vue paysage et biodiversité. Les enjeux biodiversité présents sur chaque unité sont ensuite mis en lien avec l'activité viti-vinicole. Le diagnostic est enfin complété par un inventaire des autres pratiques des vignerons, notamment sur leurs abords de parcelles.

L'objectif de la seconde phase, qui a débuté en 2009, est de construire en concertation avec les vignerons un « plan d'action biodiversité », sur la base du diagnostic réalisé. Cette phase plus longue comprend plusieurs étapes : une étape de rendu des résultats qui est aussi une étape de sensibilisation des vignerons à « leur » biodiversité et à leurs responsabilités, et une étape de réflexion commune sur les actions réalistes pouvant être mises en œuvre. C'est aussi l'occasion de mettre le doigt sur les « bonnes pratiques » existantes, afin de les pérenniser et valoriser.

Cette seconde phase, qui sera finalisée en 2010, sera suivie de la mise en œuvre des plans d'action et de sessions de formation et de sensibilisation à destination des vignerons.

■ Programme agri-environnemental du bassin versant de l'Étang de l'Or



Le CEN-LR a participé à l'élaboration du « Guide technique des pratiques favorables à la biodiversité en agriculture sur le bassin versant de l'étang de l'Or », avec le SYMBO, la Chambre d'agriculture de l'Hérault, la Fédération Régionale des Chasseurs, le Centre Expérimental Horticole de Marsillargues et l'ADVAH (Agriculture & territoires Hérault).

Ce guide de 42 pages a pour objectif d'offrir aux exploitants du bassin versant un outil technique spécifique à leur territoire pour intégrer la conservation de la biodiversité dans la conduite de leur exploitation agricole. Son contenu se base sur une synthèse des résultats de 12 diagnostics d'exploitation réalisés de 2006 à 2008. On y trouve des conseils de gestion adaptés à la prise en compte des enjeux environnementaux et plus particulièrement au maintien et à l'amélioration de la biodiversité dans les milieux inter-parcellaires (haies, bandes enherbées, fossés, muret, etc.) ou lors d'une interculture. Une série de fiches pratiques présente pour chacun de ces milieux, la biodiversité qui y est inféodée, le mode de gestion à privilégier pour la favoriser, ainsi que les avantages et les inconvénients de cette gestion pour les agriculteurs. Quelques espèces de la faune et de la flore du bassin versant sont également présentées.

Le guide a été envoyé aux 1000 agriculteurs, aux organisations de producteurs de fruits et légumes, de céréales et aux caves viticoles du bassin versant ainsi qu'aux techniciens agricoles intervenant sur le territoire.

Une journée de lancement du guide, qui a eu lieu au CEHM le 4 février, a été également un moment pour échanger entre élus, agriculteurs et techniciens autour du thème de la biodiversité en agriculture.

■ Diagnostic environnemental du Plateau de Leucate

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion agro-environnemental sur le Plateau de Leucate, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée a fait appel au CEN L-R afin d'établir un diagnostic environnemental précis.

Ce diagnostic a pour objectif la détermination des enjeux de conservation en termes de biodiversité et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision par rapport aux projets de développement prévus sur le site.



■ Gestion conservatoire du domaine de Peyremale (Aude)



L'accompagnement du Conseil Général de l'Aude pour l'attribution d'une aide à M. Pautou (éleveur ovin viande) a été concrétisée fin 2009 par la signature d'une convention entre le Département de l'Aude et M. PAUTOU.

Rappelons que cette convention a pour objectif de maintenir la viabilité économique de l'exploitation tout en perpétuant une pratique agricole extensive respectant un cahier des charges et un plan de gestion pastoral ayant pour objet de garantir la préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial présents sur le site de Peyremale. Une convention de partenariat entre le CEN L-R et le Département a été signée pour le suivi des habitats naturels sur l'exploitation et l'évaluation des pratiques agricoles.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS INSTITUTIONNELS



Région Languedoc-Roussillon

La première convention pluriannuelle d'objectifs (2006 - 2008) étant arrivée à terme, la Région et le CEN L-R ont convenu de formaliser la poursuite de leur partenariat pour la période (2009 - 2011) au travers d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs. Cette nouvelle convention développera les axes suivants :

- l'amélioration du champ d'expertise de la Région et des acteurs publics dans le domaine de la gestion et de la conservation de la biodiversité,
- la production et diffusion de la connaissance,
- la gestion d'espaces remarquables,
- la conservation d'espèces emblématiques de la faune et de la flore,
- les actions de coordination et d'animation de réseaux d'acteurs.



Département du Gard

En 2009, mise en oeuvre des premières actions de la convention pluriannuelle d'objectifs liant le département du Gard et le CEN L-R, notamment :

- organisation de 4 journées d'échanges sur les 4 entités paysagères principales du département du Gard, la Camargue, les garrigues, les Cévennes,
- accompagnement dans la gestion de sites (cahier des charges, suivis), formation / information des agents de terrain (habitats, faune, flore), listes d'espèces et habitats remarquables du Gard...
- mutualisation des supports de communication pour les animations nature, organisation commune d'évènements (Fréquence Grenouille)



Département de l'Hérault

Poursuite de l'accompagnement du département dans la mise en oeuvre de sa politique Espaces Naturels Sensibles.

- accompagnement dans la mise en place d'une base de donnée du patrimoine naturel dans le cadre du SINP,
- compléments d'inventaires naturalistes et de cartographies d'habitats dans des ENS,
- accompagnement pour la hiérarchisation d'enjeux de biodiversité dans des ENS et priorités de gestion,
- élaboration de diagnostic écologique et/ou de notice de gestion sur des sites.



Trame verte et bleue et continuités supra-régionales

Accompagnement des Parcs Naturels Régionaux dans la définition de leur Trame verte et bleue

Poursuite de l'accompagnement des 3 Parcs Naturels Régionaux dans le cadre de la mise en oeuvre sur leur territoire respectif d'un programme de conservation, restauration et récréation de corridors écologiques. Ce travail est réalisé dans la perspective de la mise en place de leur Trame verte et bleue et de leur participation aux continuités supra-régionales.

Continuités supra régionales

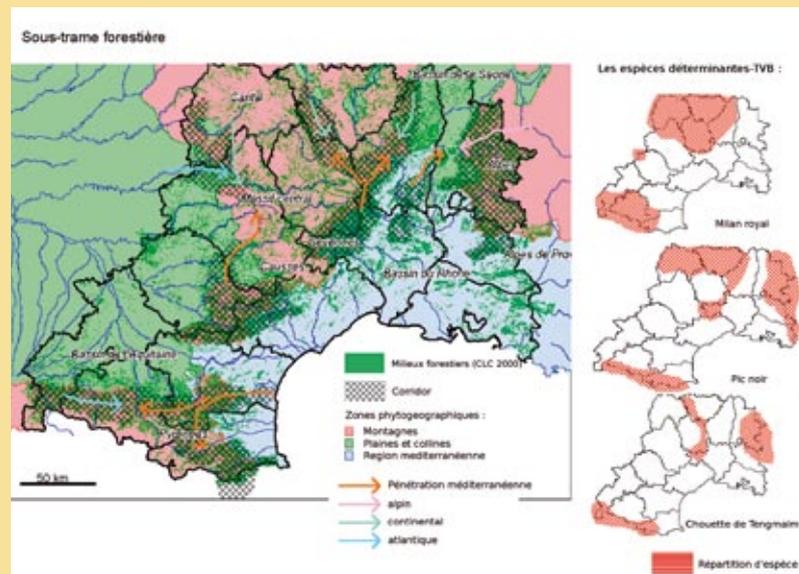
En 2009, à la demande du Cemagref, le CEN L-R a participé à l'élaboration de la série des cartes « *Continuités supra régionales du Languedoc-Roussillon* » dont l'objectif est de mettre en évidence les continuités et discontinuités naturelles et artificielles. La superposition cartographique de plusieurs facteurs (végétation, géologie, climat, relief, activités humaines, types d'habitat), permet de définir plusieurs entités ou trames, les continuités ou discontinuités et les zones de « passages ».

TRAME BLEUE :

Le territoire est découpé en trois bassins versants majeurs : Bassins du Rhône, de la Garonne et de la Loire. Ces grands fleuves permettent la connexion de zones de climats différents.

TRAME VERTE

- Sous-trame forestière
- Sous-trame milieux ouverts
 - parcours pastoraux
 - cultures (vigne, grandes cultures)
- Sous-trame zones humides



Exemple de carte de trames verte et bleue. Les espèces choisies comme déterminantes des trames vertes et bleues sont celles qui bénéficient d'un statut de protection de niveau national et celles qui sont rares.

ANIMATION DE RÉSEAUX

Le Pôle-relais « Lagunes méditerranéennes » en Languedoc-Roussillon



■ Acquisition et mise à disposition de connaissances

En 2009, saisie de plus de 2000 références et compilation de références bibliographiques venant de plusieurs bases de données ,

■ Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires

Poursuite de l'intégration des données 2008 du FIL-Med (anciennement RIGL), réunion de calage avec l'Ifremer pour l'intégration des données, participation à l'organisation du séminaire 2009 (réseaux de suivi de la qualité des eaux).

■ Sensibilisation et diffusion des connaissances sur les lagunes

- Actualisation et mise à jour du site Internet du pôle (www.pole-lagunes.org). On note une augmentation de 26,5 % du nombre de visites, soit plus de 6100 visites par mois.
- «La Lettre des lagunes» a fait peau neuve en 2009, avec un design plus attractif grâce à l'aide apportée par un prestataire spécialisé. Près de 750 abonnés y sont aujourd'hui inscrits et la reçoivent mensuellement par mail.
- Journées Mondiales des zones humides 2009 : du 29 janvier au 8 février 2009, plus de 70 structures mobilisées et une centaine d'animations ouvertes au grand public en LR, PACA et Corse. Cette année, exposition photos dans les 4 aquariums de la région LR (une vingtaine de photos sélectionnées par le jury du concours) .

- organisation de nombreuses animations lors des journées du patrimoine en septembre 2009 sur le thème «Archéologie et lagunes». Ces animations se sont déroulées principalement au Musée archéologique de Lattes (sud de Montpellier) mais aussi dans d'autres sites en PACA et en Corse.

■ Formation des gestionnaires

- organisation le 28 mai 2009 d'une journée de formation «diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles en LR, pour élaborer des MAEt» à destination des gestionnaires de lagunes de LR et PACA opérateurs Natura 2000.

■ Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable

- développement d'un projet global d'écotourisme

■ Sensibilisation des décideurs

- le 3 mars (Marais du Vigueirat) : « La gestion de la fréquentation sur les espaces naturels lagunaires ou comment développer un tourisme durable ? »,
- le 12 Mars (Salins de Villeneuve-lès-Maguelone) : «Comment conserver biodiversité et activités traditionnelles des zones humides ? ».

Pour plus d'infos voir le site (www.pole-lagunes.org)



Le programme Life+ LAG' Nature : un programme fédérateur pour la sauvegarde des lagunes du Languedoc-Roussillon

5 sites Natura 2000 concernés :

- Camargue Gardoise,
- Etang de l'Or,
- Étangs palavasiens
- Basse Vallée de l'Aude
- Etang de Salses-Leucate



Le programme **LIFE+ LAG'Nature** a démarré en janvier 2009 pour une durée de 5 ans. Il concerne 5 sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon : Camargue Gardoise, étang de l'Or, étangs palavasiens, Basse Vallée de l'Aude et étang de Salses-Leucate.

D'une durée de 5 ans, ce projet regroupe 7 partenaires techniques et 8 financeurs autour du CEN L-R comme chef de file. Il est financé à 50 % par l'Union Européenne et a un budget total de 2 201 834 €.

■ Les actions réalisées en 2009 sur les 5 sites Natura 2000 concernés :

- lancement des études préalables sur l'ensemble des volets (18 actions lancées),
- lancement d'actions concrètes de gestion : restauration d'habitat dunaire sur le lido de Vendres, suppression du parking des Montilles, Arrachage de griffes de sorcières à Salses Leucate...
- réalisation des études de fréquentation,
- réalisation des «états zéro» pour permettre le suivi de la dynamique des habitats, de la flore, de la faune, de la qualité de l'eau, de la fréquentation, des espèces envahissantes. Les protocoles ont été présentés et validés par un Conseil scientifique.

■ Coordination et animation du projet

- installation d'un Comité de pilotage et tenue de 2 réunions pour valider les actions et suivre l'état d'avancement du projet,
- installation d'un comité scientifique : il est sollicité à titre consultatif et émet des avis ou recommandations. Il se réunit une fois par an (1ère réunion le 3 novembre 2009).



Plaquette de présentation du programme

■ Les actions de communication :

- Elaboration du logo et de la charte graphique du projet,
- Elaboration et envoi de la Newsletter semestrielle (envoyée à plus de 700 destinataires),
- Réalisation de la plaquette de présentation du projet (version française et anglaise),
- Mise en place du site internet du projet (www.lifelagnature.fr),
- Réalisation d'une revue de presse (plus d'une vingtaine d'articles parus sur le projet en 2009),
- Réalisation d'une vidéo de présentation du projet (version 5 minutes, disponible sur le site (www.lifelagnature.fr))
- Réalisation de prises de vues dans le cadre du projet de production d'un film sur l'ensemble du programme.

■ Quels enjeux pour le réseau en 2009 ?



Les deux premières années de lancement du réseau ont permis de lancer une dynamique de travail collectif par l'animation de groupes de travail, la capitalisation d'informations et la construction d'une identité visuelle efficace et validée par tous. L'enjeu en 2009 était de renforcer cette dynamique en faisant

du réseau une démarche réflexe pour les gestionnaires en recherche d'informations, tout en prenant en compte leur faible disponibilité en temps. L'élargissement du réseau à l'ensemble des opérateurs Natura 2000 de la région impliquait une structuration solide du réseau existant, ainsi qu'une adaptation du programme d'action capable de répondre aux besoins de ces nouvelles structures. Fin 2009, le réseau comptabilise ainsi **36 adhérents**, dont **9 nouvelles structures**.

■ Circulation de l'information et mutualisation des compétences

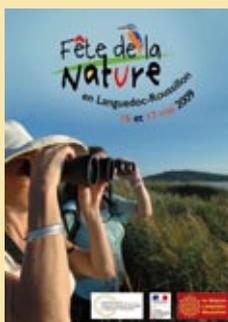


Trois lettres d'informations ont été réalisées et diffusées en 2009, mobilisant ainsi 25 rédacteurs et 6 membres du comité de lecture.

Le **site internet** du réseau, www.enplr.org, mis en ligne fin 2008, comptabilise plus de **11000 visites**, avec un nombre moyen de **30 visites par jour**.

Enfin, trois ateliers d'échange d'expériences ont été organisés, mobilisant **50 structures** et **110 jours/homme**.

Edition 2009 de la Fête de la nature en Languedoc-Roussillon



- plus de **10.000 participants**
- plus de **60 animations** réparties dans toute la région
- **22 structures membres** participantes

Cette deuxième édition de la Fête de la nature organisée par le réseau a été un franc succès !

Merci à tous.

■ Promotion des enjeux de la protection des espaces naturels

• Fête de la nature



Dans le cadre de la Fête de la Nature, le réseau ENPLR propose depuis 2008 un appui aux organisateurs de manifestations en Région, assure l'édition et la diffusion d'un programme régional, et un contact presse auprès des médias régionaux. En 2009, le programme rassemblait plus de 60 animations et a été diffusé à **9700 exemplaires**, complété d'une affiche A3 (**1400 exemplaires**). Une newsletter a également diffusée auprès de **630 adresses incluant 220 contacts presse**. Cette édition de la fête de la nature, qui a vu une mobilisation de **22 structures membres** du réseau, a profité à plus de **10 000 participants**.

• Annuaire

Un annuaire de l'ensemble des structures gestionnaires d'espaces naturels de la région a été réalisé et imprimé à **500 exemplaires**. Il a été diffusé auprès des structures citées, de leurs partenaires techniques et financiers et des organismes de formation de la région.

• DVD « Languedoc-Roussillon : Terre de biodiversité »

Ce montage photo de **8 minutes** présente la diversité des milieux et des espèces présents en région. Réalisé intégralement par un groupe de travail du réseau, sur la base de photos fournies par les membres, il est édité à **300 exemplaires**.

■ Lien avec le milieu universitaire et scientifique

Le lien avec le milieu universitaire et scientifique est assuré par des contacts réguliers avec des enseignants chercheurs de la région dans des disciplines variées, **la transmission d'offres de stage et d'emplois** aux principaux organismes de formation de la région et des **interventions** ponctuelles. En 2009, le réseau a contribué activement au *Salon des métiers et des professionnels de l'écologie* organisé par le Master II « *Ingénierie écologique et gestion de la biodiversité* » de l'université Montpellier II en participant à une table ronde et en présentant un stand. Un nouveau partenariat s'est également mis en place à l'automne 2009 avec le Master II « *Métiers du conseil* » de l'université Montpellier II.

■ Perspectives 2010

Après près de trois ans d'existence, le réseau a montré son efficacité sur ses deux premières vocations : la circulation de l'information et l'échange d'expériences (objectif 1) et la communication (objectif 2). L'enjeu pour 2010 sera de renforcer l'appropriation du réseau par ses membres, en particulier en ouvrant le secrétariat technique à quelques uns d'entre eux, et de développer les actions du réseau relatives aux deux autres objectifs que sont l'appui à l'émergence de projets pilotes et l'accompagnement d'une réflexion stratégique et prospective.

1 - CONNAÎTRE

■ Actualisation et modernisation des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon

- participation du CDSL à la rédaction des fiches ZNIEFF de type I en Lozère (145 fiches)
- le CDSL a donné un avis sur les propositions de délimitation des ZNIEFF de types II de Lozère.

■ Cartographie des habitats naturels du Parc national des Cévennes

Dans le cadre de sa future charte, le Parc national des Cévennes (PnC) a besoin de connaître la répartition des habitats naturels, de hiérarchiser leur intérêt, en vue de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion contractuelles et/ou réglementaires, notamment pour les habitats à forts enjeux. Le CDSL a été chargé, avec l'association Méandre, de réaliser la cartographie des habitats naturels de milieux ouverts sur 3 grands secteurs du PnC. La surface à cartographier est de l'ordre de 24.755 ha.

En 2009, réalisation de la cartographie des vallées cévenoles, du Massif de l'Aigoual et des extensions de la zone «cœur du Parc», soit une surface de 12.611 ha. Le secteur du Massif du Mont-Lozère est prévu pour 2010.



Vue de l'Aigoual

■ Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire sur les sites Natura 2000 en Lozère

Le CDSL, participe à la phase test sur le terrain du nouveau dispositif de suivi-évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire contractualisés. Cette nouvelle méthode sera utilisée pour réaliser un état zéro des sites Natura 2000 de Lozère dans la perspective de suivi et de transfert à l'échelle départementale et régionale. Cette opération pilote est conduite par le CEN L-R (cf. page 9).

■ Natura 2000 et Mesures Agri-Environnementales territorialisées

Le CDSL a apporté diverses contributions :

- dans le cadre de la mise en place du Réseau Natura 2000 en Lozère (réunions des COPIL et des groupes de travail, sensibilisation...)
- dans le cadre de la mise en œuvre des MAET (aide au montage de projets, diagnostics MAET...)



Tourbière de Lajo (Margeride)

2 - GÉRER

■ Service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48)

L'année 2009 marque la 5ème année de fonctionnement du service SAGNE 48. Plusieurs actions ont été menées :

- appui à la mise en œuvre du programme sur les Zones humides de l'Aubrac (partenariat COPAGE),
- conseil technique : diagnostics, notices de gestion, adhésions /suivi des sites du réseau ; contacts avec les adhérents / visites conseil,
- coordination, comité de suivi, réunions inter-sagnes,

- rédaction du 3^e numéro du « Trèfle d'eau », lettre de liaison du service ; réédition de la plaquette SAGNE ; conception et publication d'affiches à destination des collectivités,
- contributions au projet de guide des tourbières de moyenne montagne (Pôle-relais tourbières) et au référentiel de gestion des zones humides (Agence de l'eau Adour-Garonne /réseau des cellules d'assistance technique).

Concernant l'animation du réseau et la communication :

- sorties pour les gestionnaires (Aubrac : 46 personnes dont 40 agriculteurs) ; sorties grand public (Aubrac : 69 participants)



Ophrys sulcata

3 - INFORMER, SENSIBILISER, VALORISER

- diffusion de la lettre de liaison du Conservatoire (1 numéro)
- 3 animations sur les sites en gestion et 1 chantier de bénévoles
- articles de presse, finalisation du site internet du Conservatoire <http://www.conservatoire-sites-lozere.org/>
- 4 interventions pour scolaires et structures de formations (LEGT-A de la Lozère, Sup Agro Florac, lycée)
- participations à diverses réunions (CDOA, SAGE Lot amont, Charte Natura 2000, Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, groupe de travail départemental Agriculture, urbanisme et territoire...)



Animation «Fête de la nature» au Buisson

Bilan des sites en gestion partenariale

	2007	2008	2009
Nombre de sites	15	9	19
surface (ha)	353	399	697

ANIMATION, COMMUNICATION, VALORISATION DES ACTIONS

Les animations et les chantiers «nature»



Merci à tous !



L'Opération «Fréquence Grenouille» en 2009.

- 22 animations, dont une avec diaporama, et 3 animations scolaires ont été organisées par les partenaires.
- 415 personnes en ont bénéficié. Le public ciblé est essentiellement le grand public mais il faut signaler que plusieurs familles avec enfants ont participé aux animations.
- Concernant les scolaires, 3 animations leur ont été spécifiquement organisées.

Malgré l'annulation de 3 sorties, on note une nette progression (+ 38 %) de la participation du public.

Une dizaine de chantiers ont été programmés dans le cadre de l'édition 2009 de l'Opération «Chantiers d'automne». Les chantiers ont regroupé une centaine de personnes.

En terme de travaux :

- 1 chantier, co-organisé avec Thau Agglomération a été consacré à la réhabilitation d'îlots pour favoriser la nidification des larvo-limicoles dans les Salins du Castellans (Sète),
- 1 chantier, co-organisé avec les chasseurs de Bize, consacré au débroussaillage de parcelles pour recréer des milieux ouverts favorables à l'Aigle de Bonelli à Bize dans le minervois,
- 3 chantiers d'entretien et débroussaillage de stations à Scorzonère et Ophrys guêpe,
- 1 chantier sur les terrains du CEN L-R pour entretenir les deux mares de l'île de Brotteaux.



Elimination de la Canne de provence et du Peuplier blanc (Ile des brotteaux)



Apport de sable coquiller sur un îlot créé dans les salins du Castellans



Les formations : habitats, zones humides, agri-environnement

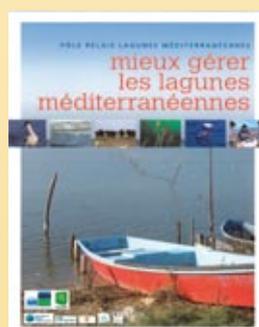
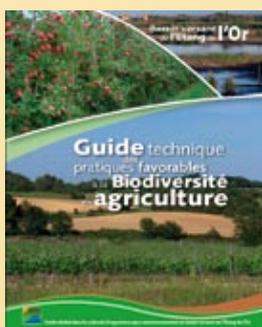
Plusieurs sessions de formations sur différentes thématiques ont été assurées par les salariés :

- pour les personnels des espaces naturels dans le cadre des formations ATEN
- pour les agents de l'Etat (DIREN, DDAF) et des collectivités territoriales (région, départements) dans le cadre de la mise en oeuvre de conventions,
- pour les étudiants dans le cadre de formations universitaires (Supagro, Université de Montpellier, Pôle Sup, Cours Diderot...)
- pour la profession agricole (diagnostic biodiversité d'exploitation agricole)

Supports de communication

Quelques supports de communication réalisés dans le cadre des actions menées en 2009.

Lors du déroulement des opérations "Journées mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Chantiers d'automne, Fête de la nature" plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Feuilles thématiques n°2
Gestion et restauration des zones humides du Languedoc-Roussillon

BUDGET, MOUVEMENT DE PERSONNELS, FORMATION, STAGIAIRES

Compte de résultat

Le rapport financier est constitué par la présentation du compte de résultat de la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009 et du bilan arrêté à la date du 31 décembre 2009. Le compte et le bilan ont été établis par notre cabinet d'expertise comptable. Ils ont été soumis au contrôle statutaire du Commissaire aux comptes.

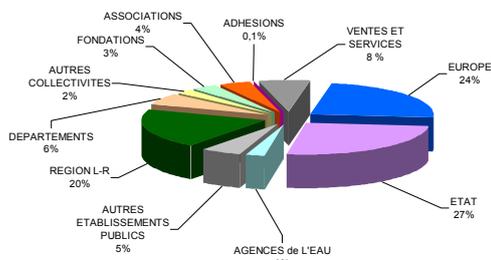
Au 31 décembre 2009, le total des produits s'est élevé à 1 609 663,38 € et celui des charges à 1 585 234,14 € hors contributions volontaires. L'évolution des produits et des charges a dégagé un résultat excédentaire de 24 429,24 €, qui sera affecté lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

En 2009, l'impôt sur les bénéfices pour la part d'activité fiscalisée s'élève à 2 593 €.

■ Les Produits

Ils se composent des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

- **Les produits d'exploitation** s'élèvent à 1 607 804,32 €. Ils progressent de 15 % par rapport à 2008 et représentent la quasi totalité des produits. Ils proviennent entre autre de nos ventes (127 674,87 €), des diverses subventions et conventions de nos partenaires financiers (1 464 038,18 €).
- **Les produits financiers** de 1 719,44 € proviennent de nos comptes d'épargne.
- **Les produits exceptionnels** de 139,62 € proviennent d'un remboursement d'assurance.



■ Le Bilan

Le bilan se compose du passif qui recense nos ressources ainsi que leur origine et de l'actif qui décrit l'emploi de ces ressources (biens, créances et disponibilités). Le bilan s'équilibre à 2 995 345,44 € après amortissement du matériel, des logiciels, du mobilier et provisionnement sur les créances.

A l'actif, les immobilisations (nos biens) s'élèvent à 300 295,21 €.

Nos créances et stocks s'élèvent à 915 872,97 € et nos disponibilités à 290 169,02 €.

Le passif est constitué de notre fonds propres (393 860,08 €) constitués du fonds associatif (95 501,56 €), des subventions d'investissements (273 929,28 €) et du résultat 2009 (24 429,24 €) ; des fonds dédiés (1 417 725,62 €), des produits constatés d'avances (167 415 €) et de nos dettes qui s'élèvent à 892 708,24 €.

L'équipe salariée

En 2009, 31 personnes ont composé l'équipe du CEN L-R pour 21 ETP. Au 31/12/09, le CEN L-R comptait 19 salariés dont 15 en CDI.

Fabrice Bosca, qui a assuré la coordination du Plan National d'Action Aigle de Bonelli a quitté l'équipe pour être conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de l'îlot Mbouzi à Mayotte.

Marie Romani a quitté le CEN L-R pour assurer le secrétariat exécutif du MEDPAN (réseau des gestionnaires des aires marines protégées du bassin méditerranéen).

Magali Boyce (chargée du développement du réseau au sein de la Fédération des Conservatoire d'Espaces Naturels) a rejoint le CEN L-R pour assurer la coordination du programme LIFE+ LAG'Nature.

Sonia Bertrand assure depuis fin 2009 l'animation du Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes en Languedoc-Roussillon.

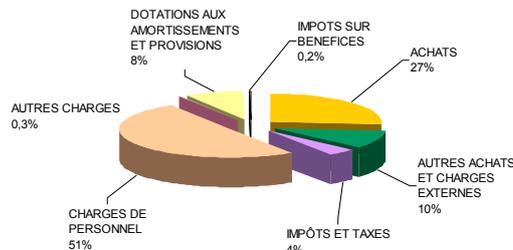
Formation 2009

Le plan de formation élaboré début 2009 a permis à l'équipe salariée de suivre plus de 60 jours de formation. Le Droit Individuel de Formation a été mobilisé quant à lui pour environ 100 heures de formation.

■ Les Charges

Les dépenses sont constituées par les charges d'exploitations, les charges financières et les charges exceptionnelles.

- **Les charges d'exploitation** : 1 576 839,12 €. Elles constituent la quasi totalité de nos dépenses et ont progressé de 13 % par rapport à 2008. Cette augmentation est principalement due aux charges de personnel (+25%) et aux dotations pour risques et charges relatives au financement LIFE.
- **Les charges financières** : 93,02 € sont dues aux services bancaires.
- **Les charges exceptionnelles** : 5 709 €. Elles proviennent de la régulation de subventions inscrites antérieurement.



L'accueil de stagiaires en 2009

En 2009, l'équipe du CEN L-R a temporairement été renforcée par la présence d'étudiants en stage de longue durée représentant 3,86 équivalents temps plein :

Marjolaine BARROSO et Alice SAINTVANNE sur l'évaluation de l'état de conservation et les suivis menés dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature, respectivement sur les espèces végétales envahissantes et sur la faune,

Willy GERBAUD sur la stratégie d'actions sur les espèces invasives de la faune en L-R,

Laure DIMECH sur la communication du CEN L-R et du réseau FIL-Med de suivis physicochimiques des lagunes,

Muriel BAURENS sur la gestion documentaire du CEN L-R,

Julie VANGENDT sur l'inventaire des espèces végétales patrimoniales des Causses Gardois,

Agnès BLANC sur la structuration et la valorisation des données de suivis physicochimiques des lagunes du réseau FIL-Med,

Marine COURONNE, Cécile FARGIER, Ludovic FOULC, Maxime GAYMARD, Fanny REY, dans le cadre d'un partenariat avec les formations en *BTS Gestion et Protection de la Nature* du Cours Diderot et de Pôle Sup.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

Communautés d'agglomération, de communes : Bassin de Thau, Haut Languedoc, Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole.

Communes : Bessan, Cubière-sur-Cinoble, Lespignan, Mornas, Peyrestortes, Rodes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon, Syndicat Mixte du delta de l'Aude, Syndicat Mixte AB Cèze, SITOM littoral.

Chambres consulaires :

Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres d'Agriculture de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère.

Etablissements publics :

ATEN, CBNMP, CEMAGREF, CNRS/CEFE, Institut Coopératif du Vin, INRA Montpellier, IRD, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National des Forêts, Parc National des Cévennes, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, Sup Agro Montpellier et Florac, Université Montpellier 2.

Fondations :

Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation PETZL, Fondation TOTAL

Associations :

ADENA, AFNOR, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, Aude nature, Aude Claire, CDSL, CEPEC, CO Gard, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE des pays narbonnais, Demain la terre, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs Hérault et Aude, Fédération régionale des chasseurs L-R, Gard nature, GOR, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, ONEM, OPIE L-R, La Salsepareille, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

Biotope, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Eiffage Travaux Publics, Pôle Sup. SAFER Languedoc-Roussillon, Syndicat des côtes de Thongue.

CEN L-R
CDSL

Crédits photos

Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)

Carré Montmorency

474, allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier

Tél. 04 67 02 21 28

cenlr@cenlr.org

www.cenlr.org



Antenne Lozère

Conservatoire Départemental des
Sites Lozériens (CDSL)

5 bis Impasse Félix Remise

48000 Mende

Tél. 04 66 49 28 78

cdsl@wanadoo.fr

www.conservatoire-sites-lozere.org